

## REGLEMENT ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Article 1. Champ d'application et inscription

Toute inscription implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales de location de surfaces d'exposition.

### Article 2. Déroulement du salon

2.1 Le Salon débutera le 25 novembre 2009 à 10h00 pour se terminer le 27 novembre 2009 à 17h00. Il se tiendra au Parc des Expositions et Congrès de Dijon, 3 Boulevard de Champagne, 21000 DIJON

2.2 Les surfaces d'exposition attribuées devront être aménagées au plus tard le 26/11/09 et le démontage des stands devra être terminé au plus tard le 28/11/09 à 17h00.

### Article 3 Inscription - réservation de stand

3.1 Seules les demandes réalisées au moyen des dossiers originaux fournis par l'organisateur ou la société Contact's sont considérées ; lesdits dossiers sont soit adressés par l'organisateur ou la société Contact's aux organismes ou sociétés en ayant fait la demande, soit librement imprimables sur le site [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr)

3.2 Les dossiers originaux d'inscription doivent être envoyés à l'adresse suivante : Sarl Contact's - 5-7 rue de la Grande Fin - 21121 Fontaine-les-Dijon ou par fax au 03 80 53 74 61.

3.3 L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par un organisme ou une société ayant participé à un précédent « Entreprissimo l'évènement » et qui ne se serait pas acquitté ou se serait acquitté partiellement des obligations lui incombant.

3.4 L'organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion du Salon et notamment lorsque la totalité des espaces a été souscrite.

3.5 L'organisme ou la société dont la demande d'inscription est refusée en sera informé par écrit et sera intégralement remboursé par l'organisateur du montant de la somme versée lors de son inscription. Cet organisme ou cette société ne pourra en aucun cas et pour aucun motif, notamment le fait que sa candidature ait été sollicitée par l'organisateur, prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

### Article 4. Procédure de positionnement

Toute société ayant retourné son dossier d'inscription accompagné du règlement de l'acompte de 50%, avant le 02 octobre 2009, bénéficie d'un positionnement prioritaire.

Pour tout dossier d'inscription retourné au-delà du 02 octobre 2009, le positionnement du stand s'effectue après celui de l'ensemble des marques inscrites sur la liste prioritaire.

Le choix des emplacements de stands s'effectue par village au prorata des surfaces réservées et par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.

### Article 5. Conditions de paiement

Toute demande d'inscription transmise sans chèque d'acompte de 50% du TTC (avant le 02/10/09) ou de chèque de solde (avant le 13/11/09), ne sera pas enregistrée.

5.1. Pour toute commande avant le 02 octobre 2009 : un acompte de 50% du montant total sera exigé au moment de la commande. Le solde sera versé au plus tard le 06 novembre 2009.

5.2. Pour toute commande après le 02 octobre 2009 : le règlement du montant total TTC sera exigé au moment de la commande : Aucune installation NE SERA POSSIBLE sans le règlement total de la facture avant l'ouverture du salon.

### Article 6. Annulation de la réservation

6.1 La réservation exprime un consentement irrévocable.

6.2 Toute demande d'annulation doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'acquit de réception auprès de l'organisateur.

6.3 Si la demande d'annulation intervient avant le 06/11/09, l'acompte de 50% perçu lors de l'inscription sera conservé à titre d'indemnité.

6.4 Si la demande d'annulation intervient après le 06/11/09, la totalité du montant TTC de la réservation et des sommes sera exigible et conservée à titre d'indemnité de rupture.

### Article 7. Déroulement de la manifestation

7.1 Le salon débutera le 25 novembre 2009 à 10h00 pour se terminer le 27 novembre à 17h00. Il se tiendra au Parc des Expositions de Dijon, hall 2, avenue des Grands Ducs d'Occident, 2100 DIJON.

7.2 Le plan du salon est établi par l'Organisateur qui décide de l'implantation des stands par espaces thématiques et est communiqué au Client dans un délai fixé par l'Organisateur. Chaque Client d'engage donc à se conformer aux décisions prises par l'Organisateur sans que celles-ci ne puissent faire l'objet d'aucun recours.

7.3 La participation à un précédent « Entreprissimo l'évènement » ne crée, en faveur du Client, aucun droit à un emplacement déterminé.

7.4 Avant l'ouverture du salon, chaque Client devra soumettre l'aménagement et la décoration de son stand à l'approbation de l'Organisateur afin que ce dernier puisse vérifier l'agencement final des stands.

7.5 Les surfaces d'exposition attribuées devront être aménagées le 24 novembre 2009 et occupées par les Clients le 25, 26 et 27 novembre 2009. A défaut, et sauf cas de force majeure excluant la responsabilité du Client, lesdites surfaces seront considérées comme disponibles et pourront recevoir une nouvelle affectation sans que le Client défaillant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

7.6 Toute utilisation d'éléments sonores ou bruyants sur le stand du Client est interdite, sauf accord préalable de l'Organisateur.

7.7 Tous objets encombrants (construction de stand, moquette, mobilier...) décors, supports de communication (magazines, journaux, plaquettes...) laissés par le Client ou ses fournisseurs après le clôturé du Salon sera enlevé par le Parc des Expositions.

7.8 Des photographies seront prises pendant le Salon. Ces photographies, sur les quelles peuvent apparaître les logos, marques et modèles exposés par le Client sur son stand, sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la promotion du Salon sur support papier ou internet. Le Client qui ne souhaite pas que tout ou partie de son stand ou un des éléments qui est représenté (logos, marques, modèles) figure sur les photographies utilisées pour la promotion du Salon doit en aviser l'Organisateur par écrit à l'adresse mentionnées à l'article 3.2 des présentes.

### Article 8. Règlements et consigne de sécurité

8.1 Les jours, horaires, modalités de montage et démontage des stands, le Guide Expositant et la réglementation du Parc des Expositions sont disponibles sur demande auprès de l'Organisateur.

8.2 D'une façon générale, les Clients sont tenus de respecter les lois et règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons, ainsi que les consignes de sécurité édictées par la préfecture. A titre particulier, les Clients doivent se conformer aux règlements et consignes de sécurité du Parc des Expositions. En tout état de cause, les marchandises, produits ou services présentés par le Client doivent être conformes aux règles et normes françaises et européennes.

8.3 Chaque Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses salariés et sous-traitants la réglementation mentionnée à l'alinéa précédent ainsi que les consignes précisées dans le Guide Expositant.

### Article 9. Modifications

9.1 L'Organisateur se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part des Clients, à toute modification utile ou nécessaire au bon déroulement du Salon et notamment à tout changement d'horaire, d'emplacement ou d'aménagement d'un stand.

9.2 Toute modification est notifiée par écrit aux Clients

9.3 Chaque Client reconnaît ce droit de modification à l'Organisateur et s'engage à accepter et à appliquer toutes nouvelles dispositions imposées par celui-ci du fait de ces modifications.

9.4 L'Organisateur a seul le pouvoir de décider de tous cas non prévus aux présentes conditions générales. Toutes ses décisions sont prises sans recours possible et sont immédiatement exécutoires, ce que chaque Client reconnaît et accepte.

### Article 10. Assurance

L'organisateur ne souscrit aucune police d'assurance globale et n'encourt, de ce fait, aucune responsabilité (dans le cas du dommage, détérioration...) pour le matériel ou la décoration exposée, quelque soit la cause de ces dommages ou détériorations, du fait d'erreurs ou négligences de l'équipe de l'expositant ou des fournisseurs. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

Il est donc fortement conseillé à l'expositant de souscrire une police d'assurance appropriée ou de se rapprocher de son assurance. Les exposants doivent s'assurer d'une présence permanente sur leur stand pendant les heures d'ouverture du salon Il est également conseillé de ne pas laisser de matériels sensibles sur le stand pendant la nuit.

Pendant la période de gardiennage de nuit, la société de gardiennage décline toute responsabilité quant aux vols de matériels sensibles sur votre stand (appareil photo, ordinateur...).

### Article 11. Inexécution

11.1 Toute inexécution de l'une de s obligations prévues aux présentes conditions générales de location de surface d'exposition pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du Client défaillant sans que celui-ci puisse prétendre à aucun remboursement ni à aucune compensation.

11.2 La réservation sera résiliée de plein droit après mise en demeure effectuée par l'Organisateur et restée sans réponse dans un délai de 15 jours.

11.3 L'Organisateur pourra disposer de la façon qui lui conviendra des réservations ainsi libérées.

### Article 12. Annulation du Salon

12.1 Dans le cas où, pour une raison de force majeure, le Salon ne pourrait avoir lieu, les Clients ne sauraient prétendre à aucune indemnité, ni compensation, de quelque nature que ce soit.

12.2 Après paiement de toutes les dépenses engagées, les sommes restant éventuellement disponibles seront réparties entre les Clients, au prorata des sommes versées lors de l'inscription ou de la réservation sans qu'ils puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit.

### Article 13. Modalités de diffusion des Annonces Publicitaires

13.1 Les éléments techniques (image, scripts, textes, logos, fichiers) composant les Annonces Publicitaires doivent respecter les instructions communiqués par l'Organisateur et être fournis dans les délais indiqués par l'Organisateur afin de permettre leur insertion sur les Supports.

13.2 En cas de non respect des délais de remise de ces éléments par un Partenaire, l'Organisateur mentionnera uniquement le nom de ce dernier sur ses Supports, sans que ledit Partenaire ne puisse prétendre à aucune indemnité ou compensation quelle qu'elle soit à ce titre.

13.3 Les Partenaires s'engagent à informer l'Organisateur de toute modification concernant leurs logos, nom commercial ou tout autre élément distinctif tel que déjà communiqué au public.

### Article 14. Responsabilités

14.1 Le Partenaire ayant souscrit à une offre « Supports de communication » proposant de sponsoriser des événements se déroulant sur le Salon est seul responsable de ses éventuels salariés et sous-traitants intervenant, à quelque titre que ce soit, dans le cadre de lesdites offres.

14.2 Le Partenaire est responsable du paiement et de l'obtention des droits et des autorisations nécessaires à la diffusion de ses Annonces Publicitaires. Il certifie le contenu de ses Annonces Publicitaires ne contrevient aucune disposition législative ou réglementaire et/ou aux droits de tiers, et ne comporte aucune imputation ou allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers.

14.3 La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée en cas d'omission ou erreurs de reproduction, composition ou autre qui surviendrait sur l'un quelconque des Supports, quelle qu'en soit la forme et le mode de diffusion.

14.4 Tout préjudice, y compris les préjudices commerciaux et les troubles de jouissance, qui pourrait être subi par les Partenaires et dont l'Organisateur ne serait directement responsable, ne saurait, pour quelque que cause que ce soit, engager la responsabilité de l'Organisateur.

14.5 En tout état de cause, quel que soit le fondement des réclamations éventuelles du Partenaire, la responsabilité totale de l'Organisateur sera limitée à des dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant total de la réservation.

### Article 15. Garanties

Le Partenaire garantit l'Organisateur contre tout recours émanant des auteurs, illustrateurs, photographes, musiciens, mannequins et d'une manière générale, de toute personne qui s'estimerait lésée par la diffusion d'une Annonce Publicitaire, à quelque titre que ce soit. En conséquence, le Partenaire garantit et indemniserà l'Organisateur contre toutes actions, réclamations et procédures (incluant les frais de justice, frais et honoraires de conseil) fondées sur le contenu de ses Annonces Publicitaires, ainsi que tous dommages, coûts, engagements de responsabilité et dépenses résultant de ces actions, qui pourraient être engagées par tous tiers, à quel titre que ce soit.



25,26,27  
NOVEMBRE  
2009  
DIJON

PARC DES EXPOSITIONS

DOSSIER  
D'INSCRIPTION  
À RETOURNER À :

SARL CONTACT'S  
ENTREPRISSIMO  
5-7 RUE  
DE LA GRANDE FIN  
21121  
FONTAINE-LES-DIJON

DÈS RÉCEPTION DE VOTRE  
INSCRIPTION ET DE VOTRE  
ACOMPTÉ DE 50%,  
VOUS RECEVREZ PAR MAIL,  
LE DOSSIER EXPOSANT  
AINSI QU'UN LOGIN  
ET MOT DE PASSE POUR  
PERSONNALISER VOTRE  
FICHE EXPOSANT SUR  
WWW.ENTREPRISSIMO.FR

# DOSSIER DE RÉSERVATION

# Entreprissimo 2009

l'évènement

## IDENTIFICATION

Formulaire d'inscription exposant (à remplir en lettres capitales)

Société / Organisme

RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

PAYS : .....

TELEPHONE : .....

FAX : .....

SITE WEB : .....

EMAIL CONTACT : .....

**ATTENTION** : cette adresse e-mail sera inscrite dans votre fiche exposant disponible sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr)  
Si vous ne souhaitez rien indiquer, ne renseignez pas cette ligne

SIREN : .....

Les coordonnées postales et internet seront diffusées sur l'annuaire exposant du site [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr)

SERVICE / PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER ENTREPRISSIMO :

NOM : .....

PRENOM : .....

FONCTION : .....

E-MAIL : .....

TEL. DIRECT/ PORTABLE : .....

**ATTENTION** : toutes les informations et communications relatives à *entreprissimo l'évènement* (réunions, documentations conseils, informations importantes) seront envoyées à cette adresse e-mail

## REFERENCEMENT

Afin d'assurer la visibilité de votre société / organisme sur l'ensemble des supports de communication (dépliant, site Internet, mémo plan), nous remercions de bien vouloir indiquer votre Nom Commercial

\_\_\_\_\_

## CHOIX DU VILLAGE

Je désire être exposant sur le village :

Création - Transmission - Franchise  
 Communication

Services à l'entreprise

Tourisme d'affaires  
 TIC

Description de l'activité : .....

Thème présenté sur le stand : .....

Je m'adresse à des :

Créateurs - Porteurs de projets  
 Cédants - Repreneurs

Chefs d'entreprise - Dirigeants - Cadres d'entreprise  
 Candidats à la franchise



# Entreprissimo

l'évènement

0 810 720 801  
WWW.ENTREPRISSIMO.FR

COMMERCIALISATION DES STANDS :  
Contact's  
Elisabeth Prévost  
[entreprissimo@orange.fr](mailto:entreprissimo@orange.fr)  
03 80 55 05 68  
06 82 58 61 67



Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour la gestion de votre dossier par CCI DIJON. Vous pouvez à tout moment accéder à ces informations et en demander la rectification. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher cette case.

### 3 jours, 3 thèmes

Comme en 2008, cette édition se déroulera autour de thématiques d'actualité. Une journée sera dédiée plus particulièrement à chacune des thématiques.

**Si vous souhaitez mettre en avant vos produits et services correspondants à une ou plusieurs de ces thématiques sur votre stand,** indiquez-le ci-dessous, nous pourrions ainsi, dès réception de votre dossier le préciser sur votre fiche en ligne sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr).

#### L'International

Quelles solutions pouvez-vous proposer (aide aux formalités, transport, etc.) et mettre en avant pendant le salon ?

-----  
-----

#### Compétitivité et croissance

Aujourd'hui, plus que jamais, chaque entreprise doit élargir ou intensifier son champ de compétence, mettre en avant ses avantages concurrentiels, trouver des financements, rationaliser des moyens,...

Si vous pouvez aider ces entreprises à devenir plus compétitives, faites qu'elles vous trouvent plus rapidement en indiquant les solutions que vous pouvez leur proposer

-----  
-----

#### Entreprises et collectivités : partenariat gagnant

Cette année encore, le rapprochement des collectivités avec les entreprises apparaît comme indispensable.

Vous pouvez apporter des solutions permettant de faciliter cette mise en relation (conseil en marché publics, etc.) ? Détaillez ci-dessous celles que vous souhaitez mettre en avant pendant le salon

-----  
-----

# 1

## STAND ET EXPOSITION

### A) - RESERVATION D'UN STAND

Nous vous proposons 2 types de stands : stand NU ou stand EQUIPE.

#### STAND NU

Vous avez l'habitude de faire appel à un standiste pour l'aménagement de votre espace, vous avez déjà un stand « fabriqué » à adapter sur Entreprissimo, cette formule est pour vous.

#### Prestations du stand nu :

- pose de moquette ignifugée
- 1 disjoncteur de 1kw
- 100 invitations visiteurs à remettre à vos contacts

#### ATTENTION :

LE STAND NU NE COMPREND PAS

- De cloisonnement - De rail de spot - D'enseigne drapeau

#### STAND EQUIPE

Vous avez déjà quelques visuels, un stand parapluie, cette formule est pour vous.

#### Prestations du stand équipé :

- pose de moquette ignifugée,
- 1 boîtier électrique de 1kw,
- 1 rail de 3 spots par module de 9m<sup>2</sup>,
- cloisonnements mélaminés couleur poirier,
- 1 enseigne drapeau double face,
- 100 invitations visiteurs à remettre à vos contacts

Le prix du stand nu et équipé NE COMPREND PAS DE MOBILIER NI LE NETTOYAGE avant le 1<sup>er</sup> jour ou pendant le salon

Module de stand	Stand Nu 116€HT/ m2	Stand Equipé 172€HT/ m2	
6 m <sup>2</sup>		<input type="checkbox"/> 1 032 € HT	* 1 entrée offerte pour la soirée de Gala des Chefs
9 m <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/> 1 044 € HT	<input type="checkbox"/> 1 548 € HT*	
12 m <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/> 1 392 € HT	<input type="checkbox"/> 2 064 € HT*	** 2 entrées offertes pour la soirée de Gala des Chefs
18 m <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/> 2 088 € HT*	<input type="checkbox"/> 3 096 € HT*	
27 m <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/> 3 132 € HT*	<input type="checkbox"/> 4 644 € HT*	Valeur de la place 60 €
36 m <sup>2</sup>	<input type="checkbox"/> 4 176 € HT**	<input type="checkbox"/> 6 192 € HT**	
+ de 36 m <sup>2</sup>	<b>NOUS CONSULTER</b>		

Nous pouvons vous proposer une formule de stand écologique. Pour plus de renseignements contacter l'organisateur

**TOTAL A - STAND**

€ HT

**ATTENTION :** Si le prix de votre stand inclut 1 voire 2 entrées gratuites pour la soirée de Gala des Chefs, merci d'indiquer à votre contact commercial si oui ou non vous souhaitez bénéficier de cet avantage.

Sans confirmation de votre part avant le vendredi 7 novembre 09, ces entrées gratuites seront remises en vente dès le lundi 9 novembre.

## C) COMMUNICATION WEB

- Une page sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr), personnalisée et entièrement dédiée à votre participation au salon\*. Mise en ligne en septembre, octobre et novembre plus de 22 000 visites en 2008 sur cette période.

Vous bénéficiez :

- d'un accès direct depuis la page d'accueil du site
- d'un accès depuis votre fiche exposant

Communiquez sur vos animations, insérez des plaquettes, etc. soyez le plus visible  
\*page renseignée par l'organisateur à partir des informations fournies par vos soins

500€ HT

- Votre logo sur votre fiche descriptive exposant disponible sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) page vue plus de 10 000 fois en novembre 08

50€ HT

**TOTAL C - COMMUNICATION WEB**

€ HT

**TOTAL 4 SUPPORT DE COMMUNICATION ET MARKETING**  
Total (A+B+C)

€ HT

# 5

## RÉCAPITULATIF DE VOTRE COMMANDE

**TOTAL 1 STAND ET EXPOSITION**

€ HT

**TOTAL 2 ATELIERS ET TABLES RONDES**

€ HT

**TOTAL 3 PACK MARKETING**

€ HT

**TOTAL 4 SUPPORTS DE COMMUNICATION ET MARKETING**

€ HT

**TOTAL GENERAL**

€ HT

**TVA 19,6%**

€

**TOTAL TTC**

€ TTC

**ACOMPTE\* 50%**

€ TTC

**MONTANT RESTANT DU**

€ TTC

\* Toute demande d'inscription transmise sans chèque d'acompte de 50% du TTC ou de chèque de solde (avant le 06/11/09), NE SERA PAS ENREGISTREE.

**POUR TOUTE COMMANDE AVANT LE 02 OCTOBRE 2009 :** Règlement de l'acompte représentant 50% du montant total à la commande. Le solde sera versé au plus tard le 06 novembre 2009.

**POUR TOUTE COMMANDE APRES LE 02 OCTOBRE 2009 :** Règlement du montant total TTC à la commande.

Aucune installation **NE SERA POSSIBLE** sans le règlement total de la facture avant l'ouverture du salon.

**DES RECEPTION DE VOTRE INSCRIPTION ET DE VOTRE ACOMPTE OU REGLEMENT COMPLET, UN EMAIL CONTENANT DES CODES D'ACCES VOUS SERA ENVOYE A L'ADRESSE E-MAIL DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER QUE VOUS AVEZ INDIQUEE SUR LA PAGE 1. VOUS POURREZ AINSI VOUS CONNECTER A L'EXTRANET EXPOSANT DISPONIBLE SUR WWW.ENTREPRISSIMO.FR**

Je choisis de régler par :

- Chèque à l'ordre de Sarl Contact's Entreprissimo
- Mandat administratif
- Virement bancaire au compte de : Banque Rhône Alpes Dijon Toison d'Or (voir RIB ci-dessous)

**Titulaire du compte : CONTACT'S SARL**

Banque Agence N° de compte Clé RIB Domiciliation  
10468 02617 11147200201 53 Banque Rhône Alpes Dijon Toison d'Or  
IBAN FR76 1046 8026 1711 1472 0020 153 BIC RALPFR2G  
Adresse : SARL CONTACT'S - 5-7 rue de la Grande Fin - 21121 Fontaine-lès-Dijon

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement et Conditions Générales de Ventes ci-après, et en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses.

Nom du signataire (en capital) -----

Fonction -----

Société / Organisme -----

Date -----

Cachet de l'entreprise et Signature



## SOYEZ VISIBLES GRACE AUX PACKS MARKETING

**ATTENTION** : Formules de sponsoring exclusif, 1 Pack = 1 entreprise

 **PACK BRONZE 2000€ HT**

- Insertion d'un bandeau publicitaire (fourni par vos soins) sur le badge électronique envoyé aux visiteurs pré-inscrits sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) : 2000 badges électroniques envoyés en 2008
- Insertion d'un bandeau (fourni par vos soins) dans une des newsletters Entreprissimo du mois de septembre
- 1/4 de page offert dans le catalogue du salon, distribué à tous les visiteurs, plus de 6300 en 2008
- Votre logo sur les plans d'orientation du salon

 **PACK ARGENT 2500€ HT**

- Insertion d'un bandeau publicitaire (fourni par vos soins) sur la page « ateliers pratiques » du site [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) (9000 consultations en 2008)
- Insertion d'un bandeau (fourni par vos soins) dans une des newsletters Entreprissimo du mois d'octobre
- 1/2 page offerte dans le catalogue du salon, distribué à tous les visiteurs, plus de 6300 en 2008
- Votre logo sur les plans d'orientation du salon
- Repiquage de votre logo en noir et blanc et de votre n° de stand sur les badges distribués à l'entrée du salon.

 **PACK OR 3000€ HT**

- Insertion d'un bandeau publicitaire (fourni par vos soins) sur la page « annuaire exposants » du site [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) (16000 consultations en 2008)
- Insertion d'un bandeau (fourni par vos soins) dans 2 newsletters Entreprissimo 1 en octobre et 1 en novembre
- 1 page offerte dans le catalogue du salon, distribué à tous les visiteurs, plus de 6300 en 2008
- Votre logo sur les plans d'orientation du salon

 **PACK PLATINIUM 4000€ HT**

- Insertion d'un bandeau publicitaire (fourni par vos soins) sur la page d'accueil du site [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) (30000 visiteurs en 2008)
- Insertion d'un bandeau (fourni par vos soins) dans 2 newsletters Entreprissimo du mois de novembre
- La 3<sup>ème</sup> de couverture offerte dans le catalogue du salon, distribué à tous les visiteurs, plus de 6300 en 2008
- Votre logo sur les plans d'orientation du salon

TOTAL **3** PACK MARKETING PACK : ..... € HT

Pour toute inscription et versement de l'acompte de 50% avant le **25 septembre 2009**, les droits d'inscription\* sont offerts

## SUPPORTS DE COMMUNICATION ET MARKETING

## A) VOTRE PUBLICITE DANS LE CATALOGUE DU SALON

Le catalogue des ateliers pratiques et tables rondes sera mis en ligne pour téléchargement sur le site [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) et sera distribué aux 6000 visiteurs du salon pendant les 3 jours.

Format du catalogue : 210x270 mm

PUBLICITE	DIMENSIONS L X H (en mm)	PRIX EN QUADRICHROMIE HT
<input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup> de couverture	210 x 270 mm	<b>2 000,00 €</b>
<input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> de couverture	210 x 270 mm	<b>1 600,00 €</b>
<input type="checkbox"/> 1 page	190 x 250 mm	<b>1 000,00 €</b>
<input type="checkbox"/> 1/2 page	190 x 120 mm	<b>600,00 €</b>
<input type="checkbox"/> 1/4 page bandeau	190 x 60 mm	<b>450,00 €</b>

Votre logo sur le plan inséré dans le catalogue ..... **300,00 € HT**

TOTAL A - CATALOGUE DU SALON ..... € HT

## B) AUTRES SUPPORTS

- Votre logo** sur les plans d'orientation du salon **250€ HT**
- Videocast** (Une équipe vient filmer votre entreprise) **400€ HT**  
Avant le salon pour communiquer de façon originale auprès de vos clients sur votre présence sur Entreprissimo l'évènement  
Pendant le salon pour envoyer ensuite à l'ensemble de vos contacts un e-mailing de remerciements
- Votre logo 1 couleur sur des sacs** remis à chaque visiteur à l'entrée du salon (2 annonceurs maximum)  
1 annonceur **4500 € HT**  
2 annonceurs (3000 € par annonceur) **6000 € HT**  
Commande à valider avec votre logo vendredi 16/10 au plus tard

- Votre logo sur les cordons badges** remis à chaque visiteur à l'entrée du salon 1 annonceur uniquement **3000 € HT**
- Distribution d'un document** (plaquette, flyer, etc.) aux visiteurs :  
 à l'accueil du salon **1000€ HT**  
 au sein de l'exposition\* **800€ HT**

\*distribution assurée par vos soins

TOTAL B - AUTRES SUPPORTS ..... € HT

ATTENTION :  
Tous les visuels seront  
fournis par vos soins  
au format  
pdf ou jpg 300 dpi

## B) - DROITS D'INSCRIPTION

Le référencement de votre société dans les supports de communication (site Internet, guide visiteur, porte plan...), l'assistance de l'organisateur avec la diffusion de vos animations sur le site Internet, le suivi administratif et logistique, 8 badges exposants, 1 pass parking exposant offert par stand (dans la limite des places disponibles)

## Si vous hébergez sur votre stand des co-exposants :

Nom de la 2<sup>ème</sup> société : .....

Nom de la 3<sup>ème</sup> société : .....

## Assurance

L'organisateur n'est pas tenu responsable des vols pouvant intervenir pendant le montage, la durée du salon et le démontage. Il est donc fortement conseillé à l'exposant de souscrire une police d'assurance appropriée ou de se rapprocher de son assurance. Pour plus de détails consultez le « Règlement général » disponible page 8.

Inscription : **180 € HT** x NOMBRE DE SOCIÉTÉ SUR LE STAND = **180 €** x .....

TOTAL B - DROITS D'INSCRIPTION ..... € HT

\*Le droit d'inscription comprend : Le référencement de votre société dans les supports de communication (site internet, guide visiteurs, porte plan...), l'assistance du service de presse de l'organisateur avec la diffusion de vos animations sur le site internet, le suivi administratif et logistique, la commande de 8 badges exposants, 1 place de parking offerte par stand (dans la limite des places disponibles), le pass parking (1 pass par stand).

## C) - SOIREE DE GALA DES CHEFS (JEUDI 26 NOVEMBRE 2009)

Profitez de cette occasion unique pour rencontrer de nouveaux clients, inviter et remercier vos clients.

1) Je réserve ..... entrée(s) x 60 € HT, soit ..... € HT

2) Je réserve ..... x (10 entrées = 550 €) soit ..... € HT

TOTAL C - SOIRÉE DES CHEFS ..... € HT

## D) - NETTOYAGE DU STAND

Cette prestation est facultative mais ATTENTION, le prix des stands ne comprend aucun nettoyage même entre le montage et le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture.

Le nettoyage des allées et des espaces communs du salon est assuré chaque matin avant l'ouverture par l'organisateur.

Le forfait de nettoyage comprend :

## MONTAGE - Avant ouverture

- Dépose des polyanes
- Aspiration des moquettes
- Dépoussiérage des objets meublants

## ATTENTION

Tous les déchets liés au montage devront être évacués par les exposants et déposés dans la benne prévue à cet effet sur le parking exposants

Dans le cas contraire, si le prestataire de nettoyage mandaté par l'organisateur est amené à retirer ce type de déchet (polyane, carton, etc.) la somme forfaitaire de 15 € vous sera facturée à l'issue du salon

## PENDANT LE SALON

- Aspiration des moquettes
- Vidage et nettoyage des corbeilles à papiers
- Dépoussiérage des objets meublants
- Evacuation des sacs poubelles

## ATTENTION

Les sacs poubelles doivent être clairement disposés devant le stand.

Les déchets non insérés dans des sacs poubelles ne seront pas retirés.

Les cartons devront être jetés, par les exposants, dans les bennes prévues à cet effet sur le parking exposants.

## APRES LE SALON

## ATTENTION

Tous les déchets liés au démontage devront être évacués par les exposants et déposés dans la benne prévue à cet effet sur le parking exposants

Dans le cas contraire, si le prestataire de nettoyage mandaté par l'organisateur est amené à retirer ce type de déchet (polyane, carton, etc.) après le démontage de votre stand, la somme forfaitaire de 30€ vous sera facturée à l'issue du démontage du salon.

SURFACE	6 à 18 m <sup>2</sup>	19 à 36 m <sup>2</sup>	37 à 50 m <sup>2</sup>	+ de 50 m <sup>2</sup>
FORFAIT 3 JOURS	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 58 €	<input type="checkbox"/> 73 €	<input type="checkbox"/> 100 €

TOTAL D - NETTOYAGE STAND ..... € HT

## E) - LES PLUS

ÉQUIPEMENTS	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	TOTAL
<b>LOCATION DE MOBILIER</b> Pack comprenant 1 mange debout + 2 tabourets hauts	118 € HT	-----	----- € HT
<b>LOCATION D'ELEMENTS DE MOBILIER A L'UNITE</b> <i>Consulter les catalogues auprès de : Contact's - Elisabeth Prévost - 03 80 55 05 68 ou 06 82 58 61 67</i>			
<b>LECTEUR DE BADGES</b> Grâce à ces lecteurs, vous n'aurez plus à ressaisir les cartes de visite prises sur le salon pour alimenter votre base de données prospects et vous pourrez même ajouter des commentaires (uniquement avec la version élaborée.) A J+ 8 jours après la fin du salon, nous vous remettrons <b>une base de données de l'ensemble des personnes que vous aurez scannées sur votre stand.</b> <input type="checkbox"/> <b>LOCATION LECTEUR DE BADGES CLASSIQUE</b> (sans possibilité d'ajout de commentaire) <input type="checkbox"/> <b>LOCATION LECTEUR DE BADGES AVEC COMMENTAIRES</b>	190,00 € HT 230,00 € HT	----- -----	----- € HT ----- € HT
<b>REFRIGERATEUR</b> 130 litres	58 € HT	-----	----- € HT
<b>RESERVE</b> - 1m2 - 2m2 > 2m2 <b>nous consulter</b>	150,00 € HT 170,00 € HT	----- -----	----- € HT ----- € HT
<b>LOGO SUR ENSEIGNE DRAPEAU</b> POUR STANDS EQUIPES UNIQUEMENT	60,00 € HT	1	----- € HT
<b>PUISSANCE ELECTRIQUE SUPPLEMENTAIRE</b> Le prix des stands inclut 1 disjoncteur de 1 kW. Vous pouvez toutefois ajouter de la puissance supplémentaire en vue de l'utilisation de nombreux appareils électriques sur votre stand <input type="checkbox"/> 1 kW <input type="checkbox"/> 2 kW <input type="checkbox"/> 3 kW <input type="checkbox"/> 4 kW <input type="checkbox"/> 5 kW Triphasé 220V / 380V <input type="checkbox"/> 6 kW Triphasé 220V / 380V Puissance supérieure à 6kW : <b>nous consulter</b>	45 € HT 70 € HT 100 € HT 130 € HT 153 € HT 177 € HT	1 kW 2 kW 3 kW 4 kW 5 Kw 6 kW	----- € HT ----- € HT ----- € HT ----- € HT ----- € HT ----- € HT
<b>CONNEXION WIFI</b> <i>Renseignements et tarifs, contacter directement DIJON CONGREXPO, Mme Christine LEGUERNIC au 03.80.77.39.00</i>			
<b>ARRIVEE ET EVACUATION D'EAU</b>	136,00 € HT	-----	----- € HT
<b>TOTAL E - LES PLUS</b>			<b>€ HT</b>

### RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

**En 2008, près de 100 rendez-vous ont été pris grâce à la mise en place de ce nouveau système**  
Ces rendez-vous sont gérés directement à partir de votre fiche exposant mise en ligne sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr)  
Plus tôt vous aurez complété cette fiche, plus tôt vous aurez la possibilité d'être contacté par des visiteurs qualifiés pour des rendez-vous d'affaires.  
Optimisez vos contacts grâce à des rendez-vous confidentiels préparés et validés par vous-même.  
Si vous souhaitez pouvoir être contacté par mail pour des rendez-vous d'affaires, cocher la case

**TOTAL 1 STAND ET EXPOSITION** **€ HT**  
Total (A+B+C+D+E)

## 2

## ATELIERS ET TABLES RONDES

### A) - ANIMATION ATELIER PRATIQUE 45 mn

En 2008, 67 ateliers pratiques ont eu lieu et près de 2000 visiteurs se sont pré-inscrits sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) !  
Vous avez la possibilité, au travers d'un ou plusieurs ateliers, de capter une partie des 6300 visiteurs attendus au cours des 3 jours.

#### ANIMATION D'UN ATELIER PRATIQUE (45 mn) Détail de la prestation

- Référencement du contenu détaillé de votre atelier sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr)
- Affichage sur panneau extérieur devant la salle
- Mise à disposition d'une salle (capacité de 40 à 60 personnes)
- Mise à disposition de matériel : vidéoprojecteur, écran de projection, micro
- Permanence technique
- Présence d'une hôtesse devant la salle pour accueillir et scanner les badges des participants
- Remise du fichier des participants à J+7

#### • Je suis **EXPOSANT** et je souhaite animer :

- 1 atelier pratique .....250€ HT
- Un 2<sup>ème</sup> atelier pratique .....OFFERT
- Un 3<sup>ème</sup> atelier pratique (maximum possible) .....OFFERT

#### • Je **NE SUIS PAS EXPOSANT** mais je souhaite animer :

- 1 atelier pratique .....950€ HT
- 2 ateliers pratiques .....1900€ HT

#### Comment faire ?

Si vous souhaitez animer un ou plusieurs atelier(s) pratique(s) :

- Remplissez le document joint intitulé « appel à intervention » ou téléchargez-le sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr).
- Retournez le document (autant d'appels à intervention que d'ateliers proposés) par mail à [c.oblin@dijon.cci.fr](mailto:c.oblin@dijon.cci.fr) ou par courrier : CCI Dijon Att : Caroline Oblin Place Jean Bouhey BP17440 21074 Dijon cedex  
**ATTENTION : Les appels à intervention sont à renvoyer complétés pour le 26 juin 09 au plus tard.**
- La thématique sera soumise à l'approbation du Comité de Programme, qui se réserve le droit de la refuser. Vous serez prévenu avant le 31/07/09 de l'acceptation ou non de votre thématique.

La planification des ateliers sera établie par le Comité de Programme et vous sera communiquée

**TOTAL A - ANIMATION ATELIER PRATIQUE** **€ HT**

### B) - PARTICIPATION TABLE RONDE - 1h30

Vous avez la possibilité d'apporter GRATUITEMENT votre témoignage et expertise au cours d'une table ronde.

- Remplissez le document joint intitulé « appel à intervention » ou téléchargez-le sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr).
- Retournez le document par mail à [c.oblin@dijon.cci.fr](mailto:c.oblin@dijon.cci.fr) ou par courrier : CCI Dijon Att : Caroline Oblin - Place Jean Bouhey BP 17440 - 21074 Dijon cedex

**ATTENTION : Les appels à intervention sont à renvoyer complétés pour le 26 juin 09 au plus tard.**  
Votre proposition sera étudiée par le Comité de Programme, qui se réserve le droit de la refuser, si le témoignage proposé n'est pas en adéquation avec les thématiques des débats programmés.  
Vous serez prévenu, de l'acceptation ou non de votre participation, avant le 31/07/09.

**TOTAL B - PARTICIPATION TABLE RONDE** **OFFERT**

### C) - LES PLUS ATELIERS

- Votre enseigne à côté de l'intitulé de votre atelier sur le programme des ateliers disponible sur [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr) + sur le catalogue .....200€ HT
  - Votre logo sur la signalétique extérieure de la salle d'atelier + sur le catalogue du salon .....300€ HT
  - Sponsorisez 1 newsletter spéciale atelier (envoyée à 6000 contacts) .....250€ HT
- Attention, dans la limite de deux annonceurs par newsletter**

**TOTAL C - LES PLUS ATELIERS** **€ HT**

**TOTAL 2 ATELIERS ET TABLES RONDES** **€ HT**  
Total (A+B+C)

**OFFERT**

**OFFERT**